

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 484 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 484

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 juillet 1941

Numéro JO
n° 536 du 31/07/1941

Date du numéro
31 juillet 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le radiogramme n° 746 du 11 juillet 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte Dan aise des Somalis le décret du 5 juillet 1911 instituant une indemnité de séparation pour les fonctionnaires employés et agents en service à la Côte française des Somalis dont la famille a dû quitter la colonie et résidé actuellement à Madagascar, en Syrie ou au Liban.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.